

# LA PRESSE EN REVUE...

JEUDI 14 DECEMBRE 2017

## SOMMAIRE

- 1) Et avec un SMIC on mange des cailloux !
- 2) Ils en rêvent encore
- 3) Les larmes vont arriver
- 4) Face à la colère des...
- 5) Plus jamais ça !
- 6) Une mauvaise chose pour la moitié des...
- 7) Oumuamua...



Diez Gérard La Presse en Revue

I) Avec 5000 euros par mois, une députée LREM se plaint de "manger pas mal de pâtes"



Illustration - LIONEL BONAVENTURE / AFP

## Une députée LREM se plaint de la baisse de ses revenus après son élection.

Peut-être peut-elle demander à ses collègues insoumis de partager leur panier de provisions? Dans L'Opinion, une députée de La République en marche, ancienne chef d'entreprise, se plaint de sa baisse de revenus, passés de 8000 à 5000 euros par mois, et explique avoir dû changer ses habitudes:

*"Je vais moins souvent au restaurant, je mange pas mal de pâtes, j'ai ressorti des vêtements de la cave et je vais devoir déménager"*, explique-t-elle.

### "Je ne vais pas me plaindre"

En France, le salaire moyen s'établit à 2225 euros net et le salaire médian à 1797 euros. Si ce genre de déclaration contribue à alimenter l'image de déconnexion d'un parti focalisé sur la "France qui gagne", d'autres députés de La République en marche tiennent un discours très différent de leur camarade.

*"Face à une aide soignante, on sait qu'on ne peut pas dire ça"*, considère un élu LREM. *"Je ne vais pas me plaindre de gagner 5 000 euros par mois"*, complète un autre.

**Selon Le Monde, le revenu annuel moyen des députés (nouveaux ou réélus) au cours des cinq dernières années frise les 59.000 euros, quand celui des Français s'établit selon l'Insee à 22.420 euros.**

Louis Nadau



## II) Qui espère encore en France le rétablissement de la monarchie?

Gaël Brustier

**Les partisans du retour de la monarchie couvrent un large éventail d'options philosophiques et politiques, allant de l'extrême droite maurrassienne et contre-révolutionnaire à une sensibilité favorable à 1789 et à la gauche.**

Oui, il existe encore, en France, des partisans de la monarchie. Certes, relativement peu nombreux et très divisés, mais ils éclairent néanmoins sur le rapport ambigu que notre pays entretient avec l'idée monarchique, dont les fantasmes passés de restauration ont été les manifestations les plus spectaculaires.



Fleur de lys | James Stencilowsky via Flickr CC License by

Les réflexions d'Emmanuel Macron sur l'absence de roi en France ont ravivé sinon l'hypothèse monarchique du moins un songe que son exercice du pouvoir entretient: «Dans la politique française, cet absent est la figure du roi, dont je pense fondamentalement que le peuple français n'a pas voulu la mort. La Terre a creusé un vide émotionnel, imaginaire, collectif: le roi n'est plus là!»

### Jean d'Orléans ou Louis XX

Pour la plupart, les royalistes français sont favorables au retour des Orléans, c'est-à-dire à dire à la branche des Bourbon descendant du dernier roi des Français, Louis-Philippe, et héritiers du Comte de Paris, grand-père du prince Jean, actuel prétendant au trône de France.

Au-delà de la question dynastique, qui laisse place à des partisans de Louis XX (descendant espagnol de Louis XIV, sacré cathodiquement par Thierry Ardisson) –témoins persistants d'une tradition légitimiste quasi-éteinte–, l'existence des royalistes est donc ce murmure qui, à l'oreille d'une France en apparence républicaine, pourrait un jour tenter de tirer parti du désarroi des citoyens devant le régime de la Ve République.

### L'Action française et la veine maurrassienne

L'Action française (AF) a dominé la famille royaliste durant des décennies. Mouvement fondé par Maurice Pujo et Henri Vaujois en 1898, dont l'armature idéologique doit directement à Charles Maurras, l'AF est aujourd'hui représentée par son journal L'Action française 2000 (ex-Aspects de la France). Elle entretient la flamme du «nationalisme intégral», en bénéficiant de l'investissement de générations successives de jeunes activistes aux flirts constants avec l'extrême droite partisane.

Longtemps, c'est chez Sixte de Bourbon-Parme, prétendant carliste au trône d'Espagne, dans sa propriété de Lignières, que les séjours de formation de l'Action française, les camps Maxime Real del Sarte –du nom d'un sculpteur fondateur du mouvement des Camelots du roi–, se sont tenus.

Aujourd'hui encore, ces camps drainent un public militant jeune et souvent empreint d'une radicalité les classant davantage à l'extrême droite que parmi les simples partisans de la monarchie.

Certaines personnalités politiques actuelles sont même passées par les camps Maxime Real del Sarte, qui demeurent une institution importante pour une partie de la France: celle qui n'a rien appris, rien oublié depuis 1789 ou 1934.

Pour les cent ans de l'Action Française, l'Action Française 2000 avait titré «100 ans qui nous donnent raison», ne reniant aucun combat de l'organisation maurrassienne et épousant alors la cause «souveraniste» du combat contre les traités

de Maastricht, d'Amsterdam et bientôt de Nice. Quelque temps auparavant, l'AF avait déjà formé ses militants à contrer le bicentenaire de la Révolution française en 1989, puis à préparer les 1.500 ans du baptême de Clovis en 1996 (la France accueillit alors Jean-Paul II).

L'AF participe ainsi à l'univers de la droite catholique (voire extrême droite) marquée par la contre-révolution autant que par l'esprit et la lettre du maurrassisme.

L'Action Française et les camps Maxime Real del Sarte subissent régulièrement des scissions, donnant lieu à l'émergence de revues ou de mouvements; ainsi en est-il du groupe Dextra, par la suite actif dans La Manif pour tous. Au fil des ans, différents groupes issus de l'AF ont créé leurs propres camps de formation. La revue Immédiatement fut l'une des tentatives les plus abouties d'un point de vue littéraire. Ses animateurs ont été, par la suite, également très impliqués dans La Manif pour tous.

### La Nouvelle action royaliste, des royalistes républicains?

En 1971, une frange de jeunes militants d'AF, dirigés par Bertrand Renouvin, Gérard Leclerc et Yvan Aumont, rompt avec l'AF et crée ce qui va devenir la Nouvelle action royaliste –d'abord appelée Nouvelle action française–, dont l'évolution lui fit progressivement rompre avec les racines maurrassiennes de l'AF.

Le prétendant au trône de France, le Comte de Paris, reconnaîtra par la suite à la NAR le grand mérite, selon lui, d'avoir expurgé le royalisme et le soutien à la Maison de France de ses travers idéologiques maurrassiens.

Le cas de la Nouvelle action royaliste (NAR) permet de comprendre la complexité du royalisme actuel. Voilà un royalisme compatible avec l'esprit de 1789, l'état de droit et l'idée du bien commun, qui revendique d'être le continuateur du «parti des politiques» vieux de plusieurs siècles.

À quelques égards, la NAR emprunte des références et hérite de La Nation Française, le journal de Pierre Boutang. Sa création est consécutive à Mai-68 et bénéficie de la bienveillance de l'écrivain Maurice Clavel.

Parmi les fondateurs de la NAR et figure charismatique de celle-ci, Bertrand Renouvin n'est autre que le fils du grand Résistant Jacques Renouvin, issu des rangs royalistes et mort en déportation à Mauthausen, l'effroyable camp de concentration situé en Autriche.

En mai 1974, Bertrand Renouvin est candidat à l'élection présidentielle au nom de la NAF. Il réalise un score de 0,17%.

Au fil des années 1970, plusieurs membres de la NAR sont élus (à Épinal, Angers) sur des listes d'Union de la Gauche lors d'élections municipales.

Connue pour son soutien à François Mitterrand, sa lutte contre la Nouvelle droite et son action aux côtés de SOS Racisme, la NAR incarne un royalisme aux accents gaullistes qui l'amène, en 2002, à participer à la campagne de Jean-Pierre Chevènement.

La NAR mène une intense activité intellectuelle dont ses «mercredis» sont emblématiques. Elle dispose également d'un journal, Royaliste –son organe officiel paraissant régulièrement– et a

longtemps édité, sous la direction d'Ivan Aumont, un bulletin de réflexion de ses membres intitulé Le Lys Rouge.

Ainsi, les royalistes sont encore bel et bien présents en France. Certains d'entre eux, au cœur d'une crise de légitimité du régime, pourraient être tentés de tirer parti de la situation pour poser la question de la forme républicaine ou monarchique de la démocratie française.



Gaël Brustier (110 articles)  
Chercheur en science politique

Slate

LAPRESSEENREVUE.EU

côté les délégués syndicaux, de l'autre le Comité social et économique. Cette nouvelle instance regroupera les actuels comité d'entreprise (CE), comité d'hygiène et de sécurité des conditions de travail (CHSCT) - tous deux obligatoires au-delà de 50 salariés - et les délégués du personnel (DP) - obligatoires à partir de 11 salariés.

La ministre du Travail Muriel Pénicaud a assuré que ce futur comité unique conserverait "l'intégralité des compétences des trois instances". Jusqu'à présent, les DP faisaient le lien entre les salariés et la direction pour toute revendication individuelle ou collective. Le CE avait un rôle économique sur les droits des salariés et devait par exemple être consulté en cas de plan de sauvegarde de l'emploi (PSE). Enfin, le CHSCT veillait au respect des règles de sécurité et à la santé au travail, avec des prérogatives particulières. Pour justifier leur fusion, le gouvernement parle de permettre un "débat stratégique et opérationnel dans l'entreprise". Muriel Pénicaud considère en effet que des discussions "séparées" empêchent "une compréhension d'ensemble" de l'entreprise.

Alors, fusionner les trois permettra-t-il plus d'efficacité du dialogue social dans l'entreprise ? Les intéressés en doutent. "On entend cette litanie sur les déficiences des IRP depuis la préparation de la loi Rebsamen", nous rappelle Eric Sellini, ancien membre du CHSCT, du CE et délégué syndical CGT au sein du groupe Total. Cette loi sur le dialogue social de 2015 offrait en effet déjà la possibilité de fusionner les trois instances au sein d'une délégation unique du personnel (DUP) par décision du chef d'entreprise pour celles de 50 à 300 salariés, ou par accord majoritaire pour celles de plus de 300 salariés. Or, selon Kevin Guillas, l'un des auteurs d'un rapport de l'Ires sur le sujet fin 2016, "nous ne bénéficions pas d'assez de recul pour analyser l'impact de la délégation unique du personnel sur la qualité du dialogue social". Mais preuve de son impopularité, "très peu de sociétés de plus de 300 salariés ont mené à bien ce chantier". Les syndicats n'y voyant pas d'intérêt à cause de la baisse du nombre d'élus et d'heures qui leur sont allouées.

Outre les syndicats, le modèle d'instances plurielles séduit également les salariés, à en croire une autre étude menée par le cabinet Technologia et publiée le 4 juillet. Celle-ci indique que 83% des salariés se disent convaincus de la nécessité de conserver l'indépendance des IRP. Et 68% jugent leur fonction positive, quand 25% déclarent avoir sollicité un représentant du personnel au cours de l'année écoulée.

D'après tous les représentants du personnel interrogés par Marianne, l'efficacité des instances actuelles tient justement à leur "proximité" avec les salariés et au fait que leurs prérogatives sont bien définies, faisant de chaque représentant un expert dans son domaine : le droit des salariés, la sécurité au travail ou bien les questions économiques. Leur crainte principale, c'est donc que la fusion crée une classe d'élus ultra-polyvalents éloignés du terrain.

**"On craint que les représentants du personnel deviennent des professionnels de la représentation"**

Les syndicats craignent en premier lieu une baisse du nombre total d'élus siégeant dans le Comité social et économique, par rapport aux trois instances actuelles. "Le but, c'est de faire des économies", estime Valérie Lefebvre-Hausmann, secrétaire générale de la fédération CGT du secteur banque et assurance. Composé de représentants moins nombreux et moins

spécialisés, le Comité unique se bureaucratiserait. "On craint que les représentants du personnel deviennent des professionnels de la représentation", pointe-t-elle à l'unisson de ses collègues.

Pour le syndicaliste de Total, les conséquences immédiates seront claires : "Cette fusion éloignera les représentants du personnel du terrain et les confiera à des tâches plus administratives". Il illustre son propos : "Il y a quelque temps, Total prévoyait une réorganisation des tâches avec l'externalisation de certaines d'entre elles".

Avant de mettre en place un tel plan, l'employeur doit consulter l'avis du CE, ce qu'il n'a pas fait en l'occurrence, selon le syndicaliste. "Or, nous avons remarqué que le sous-traitant travaillait dans nos locaux et avons pu donner l'alerte. C'est parce que les élus sont proches du terrain qu'ils l'ont remarqué".

Ces inquiétudes sont d'autant plus grandes que le gouvernement maintient pour l'instant le flou sur l'articulation précise du futur comité. Le nombre de personnes qui y siègeront et le nombre d'heures de délégation dont elles bénéficieront seront fixés dans le décret d'application, qui sera publié d'ici au 31 décembre selon le gouvernement. Ces heures de délégation sont rémunérées comme du temps de travail et permettent aux salariés concernés de mener à bien leur mission.

Seules garanties posées par les ordonnances : ce temps ne pourra être inférieur à 10 heures par mois dans les entreprises de moins de 50 salariés et à 16 heures dans les autres entreprises. Actuellement, chaque siège dans une instance donne droit à entre 10 et 24 heures de délégation par mois. Un représentant peut d'ailleurs siéger dans plusieurs instances à la fois, et cumuler les heures de délégation.

### Une mise en pratique difficile

Selon les représentants du personnel interrogés, la mise en pratique de la fusion sera quoi qu'il en soit difficile. Xavier Staes, délégué FO chez Simply Market (groupe Auchan) à Amiens (Somme), estime qu'il sera de toute façon impossible de traiter de tous les sujets lors d'une réunion unique.

"Cela donnera des réunions interminables, rien qu'une réunion du CHSCT dure 4 heures ! En plus, qui siègera ? Tous les représentants additionnés ? Par exemple, le médecin du travail doit être présent en réunion CHSCT : déjà que chez nous, il n'est jamais là, si en plus il doit venir écouter les histoires du CE..."

Autre problème à ses yeux, les trois instances actuelles permettent une diversité dans la représentation syndicale qui disparaîtrait avec la fusion. "Quand elles sont séparées avec des représentations différentes, ça crée plus de discussions, de négociations.

Si un seul syndicat est majoritaire au sein de l'instance unique où siège moins de monde, il n'aura qu'à s'entendre tout seul avec l'employeur". Un point de vue que partage José, conducteur de poids lourds chez Eiffage Route à Paris, délégué du personnel et délégué syndical CGT.

Même s'il souligne que, contrairement à son homologue, eux pratiquent "le moins possible le cumul dans les trois instances : nous préférons qu'il y ait le plus de représentants possibles, ce qui apporte de la diversité et rend les discussions plus constructives".

## III) Les ordonnances Travail vues par les représentants du personnel

Par Robin Gabaston



Les ordonnances Travail vont changer la vie interne des entreprises. -

**CE, délégués du personnel, CHSCT : la fusion des Instances représentatives du personnel, prévue par les ordonnances réformant le code du travail, risque de changer en profondeur le dialogue social au quotidien dans les entreprises. Les concernés craignent une moins bonne représentation des salariés.**

Parmi les différentes mesures de la réforme du code du travail, la fusion des Instances représentatives du personnel (IRP) concentre des inquiétudes particulières. Sujet sensible, ces instances occupent un rôle central dans la vie de l'entreprise, notamment en matière de dialogue social et de défense des droits des salariés. Les IRP sont obligatoires dans chaque entreprise privée, et articulées différemment selon la taille de celles-ci. Sujet de satisfaction pour le patronat, leur fusion figure dans les ordonnances publiées au Journal officiel le 23 septembre. Celles-ci prévoient qu'un accord majoritaire d'entreprise fasse passer les IRP de quatre à deux, avec d'un

## Le point sensible du CHSCT

Les principales inquiétudes se cristallisent autour de la disparition des CHSCT, dont les membres sont nommés par ceux du CE et les délégués du personnel. Ces instances indépendantes, créées en 1982, jouissent actuellement de droits et de prérogatives uniques en matière de santé et de sécurité du travail. "C'est une instance experte, rappelle Damien Jouanne, secrétaire CHSCT de Dassault Argenteuil, la seule qui bénéficie de pouvoirs coercitifs. Elle peut interrompre immédiatement un travail si elle l'estime dangereux, commander des expertises externes, saisir l'inspection du travail, rédiger des comptes rendus d'accidents ou des fiches de toxicité". De plus, le délit d'entrave au CHSCT contraint la direction à suivre ses recommandations, notamment lorsqu'il s'agit de commander une expertise. Si cette instance va bel et bien disparaître, une commission dotée d'une personnalité juridique spécifique au sein du Comité social et économique pourra néanmoins être créée dans les entreprises de plus de 300 salariés : la commission santé, sécurité et conditions de travail.

Chez un industriel comme le groupe Dassault, l'utilité de cette instance est régulièrement éprouvée. "Les salariés viennent nous voir s'ils manquent de matériel ou si un matériel est défectueux. Si la protection d'une machine est défaillante, nous pouvons interrompre instantanément son fonctionnement", nous explique le syndicaliste. Lui bénéficie de 17 heures de délégation par mois et participe au minimum à une réunion par trimestre, dirigée par l'employeur ou son représentant. Une inspection de l'usine est réalisée en préalable à chaque réunion. "Nous devenons des experts et nous connaissons nos machines par cœur. Quelqu'un du CE ne peut pas en faire autant...". Pour lui, le système actuel permet de maintenir un état de veille permanent sur le site et un dialogue avec la direction : "Dans le fond, ça marche bien, on évite des accidents et la direction le sait".

Chez Total, le CHSCT est aussi confronté à des questions sécuritaires importantes. "Il peut imposer l'interruption immédiate de travaux et une remise aux normes de sécurité", détaille Eric Sellini. "Pendant de grands arrêts, il nous est même arrivé de négocier que le secrétaire CHSCT puisse dégager une personne à temps plein pour surveiller le respect de la mise aux normes et des bonnes conditions de travail". Avec la fusion à venir, il anticipe une disparition effective de l'instance, qu'il déplore : "C'est la seule contre laquelle l'employeur ne peut pas grand-chose. Il est naïf de croire que cette instance souveraine ne perdra pas ses prérogatives une fois noyée dans un comité unique ».

## Les questions économiques prioritaires ?

N'étant plus assurées d'être prises en charge dans une instance autonome et indépendante, ces problématiques de santé et de bien-être au travail risquent donc d'être rétrogradées au second plan. "La seule préoccupation du CHSCT c'est la santé : s'il est mélangé au CE, les considérations économiques passeront avant", redoute Valérie Lefevbre-Hausmann, du secteur banque et assurance. Et justement, dans ce secteur confronté à des cas de burn-out et de suicides, les expertises CHSCT peuvent avoir un réel impact sur la stratégie économique de l'entreprise. Valérie Lefevbre-Hausmann raconte ainsi que lorsque LCL a voulu supprimer des postes d'accueil dans ses agences, le CHSCT en a commandé une pour voir si les conseillers en charge des rendez-vous pouvaient assurer cette mission supplémentaire : "L'expertise a conclu qu'il était difficile pour les

conseillers d'assurer à la fois leurs rendez-vous et un bon accueil en agence, alors la direction a fait machine arrière".

Ces expertises mêmes sont en partie menacées. La syndicaliste pointe en effet une disposition des ordonnances qui confie à l'avenir au CSE le financement à hauteur de 20% du montant de certaines expertises commandées en matière de sécurité et santé au travail, les 80% restants étant à la charge de l'employeur. Un changement majeur alors que jusque-là, le CHSCT n'avait pas de budget propre et l'employeur payait l'intégralité des expertises que l'instance commandait. "En faire payer une partie au comité social et économique, c'est amoindrir le nombre d'expertises possibles et devoir faire des choix", redoute la syndicaliste. Et cela risque de réduire drastiquement les possibilités d'action des salariés dans ce domaine, comme finalement dans les deux autres.

Marianne

## IV) Delphine Ernotte face à la fronde des journalistes de France Télévision

Les Echos



Delphine Ernotte avait affirmé auparavant « prendre au sérieux » la mise au vote d'une motion de défiance. - AFP XAVIER LEOTY

## Une motion de défiance à son encontre a été approuvée à 84 % par les journalistes.

C'est un véritable camouflet qu'ont infligé les journalistes de France Télévisions à leur patronne, Delphine Ernotte, en adoptant mardi à une majorité écrasante une motion de défiance à son encontre. En ligne de mire, des économies sur l'information et une vaste réforme - dont le contenu est encore inconnu - que prépare par le gouvernement.

La motion de défiance soumise par les Sociétés de journalistes (SDJ) du groupe public a été approuvée à 84 % par les journalistes, pour un taux de participation au vote de 69 %.

## Grève de vingt-quatre heures

Cette motion intervient à quelques heures du début d'une grève de vingt-quatre heures, ce

mercredi, à l'appel de trois syndicats, la CGT, FO et le Syndicat national des journalistes (SNJ), à l'occasion de la tenue d'un Comité central d'entreprise. Cette grève vise à contester non seulement les économies prévues en 2018, mais aussi un projet de réforme en profondeur de l'audiovisuel public, préparé par le gouvernement.

« Le résultat est sans appel, les journalistes ont voulu envoyer un message clair : l'information doit rester la priorité à France Télévisions », a déclaré Clément Le Goff, président de la SDJ de France 2..

Ce scrutin visait à dénoncer « une attaque inédite contre l'information du service public », selon les organisateurs. La présidente de France Télévisions avait assuré prendre ce vote « au sérieux », dans un message adressé lundi aux salariés.

## 180 suppressions de postes

Delphine Ernotte a pris les rênes du groupe public en 2015 et subit régulièrement des critiques, comme lors du remplacement de David Pujadas par Anne-Sophie Lapix aux manettes du 20H de France 2.

Sommée par le gouvernement de réduire de 50 millions les dépenses du groupe en 2018, à 2,57 milliards d'euros, la direction veut supprimer 180 postes équivalent temps plein (ETP) l'an prochain, via des non-remplacements de départs à la retraite, dont 30 dans l'information.

France TV a en revanche renoncé, face au tollé, à réduire la diffusion des magazines emblématiques de France 2, « Envoyé Spécial » et « Complément d'enquête ».

## Des inquiétudes et des propos très sévères

Aux économies envisagées s'ajoutent des inquiétudes liées à l'avenir de l'audiovisuel public. Cet automne, la révélation de 'pistes de travail' radicales émanant du ministère de la Culture, évoquant un 'rapprochement' entre France Télévisions et Radio France, une fusion de France 3 et France Bleu, la suppression de France Ô ou le passage de France 4 à une diffusion 100 % numérique, a déclenché la colère des syndicats.

Des propos très sévères du président Emmanuel Macron envers l'audiovisuel public, tenus la semaine dernière devant des parlementaires, ont accru la tension.

Les Echos.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

## V) Quand le ministre de la Justice Urvoas transmettait à Thierry Solère une note sur l'enquête le concernant



Jean-Jacques Urvoas et Thierry Solère © Montage le Lab via AFP



Image Etienne Baldit [etienne.baldit@europe1.fr](mailto:etienne.baldit@europe1.fr)

Il pourrait s'agir d'un spectaculaire cas de violation du secret judiciaire, de la part d'un ministre de la Justice (désormais retraité de la politique) et en faveur d'un député, **aujourd'hui membre de la majorité et questeur de l'Assemblée**. L'histoire, qui date de l'entre-deux-tours de la présidentielle, est racontée par Le Canard Enchaîné mercredi 13 décembre.

À l'époque, Thierry Solère est encore député LR et a lâché François Fillon. Il semblerait qu'il ait été informé d'une possible nomination au poste de ministre de l'Intérieur en cas de victoire d'Emmanuel Macron face à Marine Le Pen. Mais il le sait, **il est visé par une enquête** pour fraude fiscale, blanchiment et trafic d'influence. **Il évoque alors le sujet avec le garde des Sceaux**, le socialiste Jean-Jacques Urvoas. Dans la foulée, **ce dernier sollicite la Direction des affaires criminelles et des grâces (DACG)**, qui lui fournit en retour une note "blanchie", soit une synthèse du dossier Solère.

**Note confidentielle que Jean-Jacques Urvoas... transmet à Thierry Solère.** Il utilise pour cela une messagerie cryptée et jusqu'ici inviolable, Telegram. Mais Thierry Solère conserve une copie du document "dans son propre téléphone", écrit Le Canard. **Et les enquêteurs sont \*tout naturellement\* tombés dessus le 26 juin durant une perquisition** au domicile du député fraîchement réélu (mais pas encore rallié à La République en marche), au cours de laquelle ses ordinateurs et ses smartphones ont été fouillés.

Mis à part Jean-Jacques Urvoas qui n'a pas répondu aux sollicitations de l'hebdomadaire satirique, toutes les parties en présence confirment l'information. À commencer par **la procureure de Nanterre, Catherine Denis, qui a signalé ces faits au procureur général près la Cour de cassation**. Les avocats de Thierry Solère, de leur côté, minimisent la portée de cette communication, évoquant un "message qui, de façon neutre et objective, confirmait l'existence du contenu de l'enquête en cours, d'ores et déjà rendue publique, sans se prononcer sur les suites qui en seraient données".

[lelab.europe1.fr](http://lelab.europe1.fr)

## VI) Élection de Wauquiez: le nouveau patron de LR ne convainc pas les Français

Par L'EXPRESS.fr



Le président du parti LR, Laurent Wauquiez, le 6 décembre 2017 à Toulon (image d'illustration). [afp.com/BERTRAND](http://afp.com/BERTRAND)

**Plus de la moitié des Français jugent son arrivée à la tête de Les Républicains comme une mauvaise chose, selon un sondage BVA-La Tribune, paru ce mercredi.**

Le nouveau chef de Les Républicains ne fait pas l'unanimité chez les Français. Mais chez les électeurs de droite, c'est une autre histoire.

Élu dimanche dernier, dès le premier tour du scrutin pour désigner le patron du parti, Laurent Wauquiez a convaincu sept sympathisants de droite sur dix que sa victoire était une bonne chose, selon une enquête BVA-La Tribune publiée ce mercredi. Si la proportion est à peu près similaire chez les électeurs qui ont voté pour François Fillon au premier tour de la présidentielle, 58% de l'ensemble des Français juge en revanche que sa victoire est plutôt une mauvaise chose.

**"Trop à droite" sur les questions économiques et sociales**

Les points de discordance entre le nouveau chef de Les Républicains et la majorité des citoyens concernent principalement les questions sociales et économiques. Ainsi, quatre Français sur dix le jugent "trop à droite" sur l'économie en général, alors que sympathisants de droite et LR trouvent sa position "juste comme il faut" à 63% et 36% respectivement.

Laurent Wauquiez est également "trop à droite" dans la lutte contre le chômage pour 39% des Français, mais aussi en ce qui concerne le contrôle des aides sociales (42%).

Fin octobre, alors qu'il était encore candidat à la présidence du parti, Laurent Wauquiez avait notamment déclaré que Pôle emploi conseillait aux chômeurs de ne pas se presser pour trouver du travail et de "profite[r] de la vie" en consommant leurs droits. Des propos qui ne sont pas passés inaperçus auprès des Français, à l'exception des sympathisants de droite qui le jugent, une fois de plus, "juste comme il faut".

**L'immigration, un sujet clivant**

L'écart entre eux et l'ensemble de la population est en revanche moins clair sur la question de l'immigration, cheval de bataille de Laurent Wauquiez, pour laquelle 45% des Français le jugent "trop à droite" contre 47% des sympathisants de Les Républicains qui le trouvent

"juste comme il faut". Est-il trop dur sur l'immigration? Au contraire, plus d'un tiers d'entre eux estiment que sa position n'est "pas assez à droite".

Ils sont en revanche un peu plus nombreux à penser qu'il est en mesure de rassembler son camp, contre seulement 29% des Français. Alors que certains cadres du parti sont partis rejoindre le gouvernement d'Emmanuel Macron, cette question est essentielle pour l'avenir de Les Républicains.



## VII) Oumuamua, ce mystérieux astéroïde qui a le profil idéal pour être un vaisseau spatial



Vue d'artiste d'Oumuamua, le premier astéroïde interstellaire observé. (ESO/M.Kornmesser)

**La forme de cet objet venu des étoiles intrigue les scientifiques qui recherchent des traces de civilisations extraterrestres.**

Par Jean-Paul Fritz

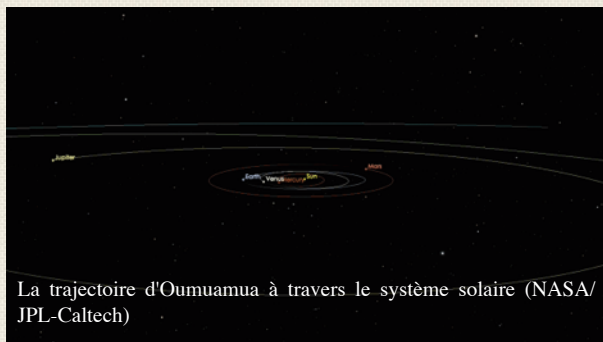
Le 18 octobre, l'humanité repérait pour la première fois un visiteur venu d'au-delà de notre système solaire. L'objet est de forme inhabituelle, très allongé : il ferait environ 400 mètres de long et une quarantaine de mètres de large. Ce grand cigare est également très rapide, suffisamment pour ne pas risquer d'être capturé par l'attraction du Soleil.

Dès sa première détection par un télescope de l'université d'Hawaï, d'autres observatoires s'y sont intéressés de près, afin de déterminer les caractéristiques de ce visiteur bien étrange.

À l'union astronomique internationale (IAU), organisme habilité à baptiser les planètes, lunes et autres astéroïdes, on a été pour une fois presque aussi rapide que le voyageur venu d'ailleurs : moins d'un mois après sa découverte, il recevait un nom, Oumuamua, ce qui en hawaïen veut dire approximativement "le premier à établir le contact".

**De la Lyre à Pégase**

Oumuamua est à la fois une surprise et une



La trajectoire d'Oumuamua à travers le système solaire (NASA/JPL-Caltech)

Il est arrivé par le "haut" du système solaire, dans une trajectoire très inclinée par rapport au plan de l'écliptique, celui sur lequel se trouvent les orbites des planètes. L'angle n'est pas facile à observer, et les astéroïdes ou comètes y sont très rares.

C'est également une confirmation, car les astronomes se doutent depuis longtemps qu'il y a des astéroïdes qui voyagent entre les étoiles. Ils sont probablement nombreux à être passés depuis les débuts de l'astronomie moderne, mais si c'est le cas, ils sont repartis sans avoir été repérés.

"On a longtemps supposé que de tels objets existaient, des astéroïdes ou des comètes se déplaçant entre les étoiles et passant occasionnellement à travers des systèmes solaires, mais c'est la première détection", précise Paul Chodas, responsable du centre d'études des objets géocroiseurs (CNEOS) de la Nasa.

On n'a pas vraiment de moyen aujourd'hui de connaître l'étoile autour de laquelle Oumuamua est né. Sa trajectoire montre cependant qu'il est arrivé de la direction de la constellation de la Lyre, et qu'après avoir fait un virage serré à l'intérieur du système solaire, il est reparti, cette fois dans la direction de Pégase après être passé "près" de la Terre, mais tout de même 85 fois plus loin que la Lune.

Malgré sa vitesse, dans les 95.000 km/h, il lui faudra sans doute quelques centaines de millions d'années pour se rapprocher d'une autre étoile. Rougi par les rayons cosmiques

Outre sa forme allongée, les astronomes ont pu déterminer certaines des propriétés d'Oumuamua. Sa couleur, tout d'abord. Il est d'un rouge sombre, comme nombre d'objets que l'on peut observer au-delà de Pluton. Cette couleur s'explique par une exposition aux rayons cosmiques pendant des millions d'années.

Oumuamua tourne sur lui-même, effectuant une rotation en 7,3 heures. Il est "une dizaine de fois plus long que large, d'apparence compliquée, ondulée", explique Karen Meech, de l'institut d'astronomie d'Hawaï, qui a dirigé une étude sur Oumuamua. "Nous avons par ailleurs constaté qu'il était de couleur rouge foncé, semblable à celle des objets situés en périphérie du Système Solaire, et qu'il était totalement inerte, aucune trace de poussière n'ayant été détectée dans son environnement proche."

Les scientifiques se sont un temps demandés si l'objet était une comète ou un astéroïde, mais c'est la seconde option qui semble l'emporter : d'après les relevés effectués, Oumuamua est très dense, ce qui indique une probable composition rocheuse ou très riche en métaux mais sans eau ni glace.

***Oumuamua, un grand astéroïde allongé ?***  
(ESO/M.Kornmesser)

<https://youtu.be/Os1jdkawM9k>

## La forme idéale... pour un vaisseau spatial ?

La forme oblongue d'Oumuamua en a étonné plus

d'un, y compris les scientifiques dont le métier est de rechercher des traces de civilisations extraterrestres. Ainsi, la fondation Breakthrough Initiatives, créée par le milliardaire russe Youri Milner, qui possède un programme dédié à cette recherche, s'y intéresse de très près au cas où il s'agirait d'un vaisseau ou d'une sonde d'origine extraterrestre.

"Les chercheurs qui travaillent sur les transports spatiaux à longue distance ont suggéré qu'une forme de cigare ou d'aiguille est l'architecture la plus probable pour un vaisseau interstellaire, car cela minimiserait la friction et les dommages causés par les gaz et poussières interstellaires", explique-t-on à Breakthrough Listen.

Les responsables du programme ont donc décidé d'explorer la possibilité qu'Oumuamua soit un "artéfact", un objet fabriqué de main (ou de tentacule) d'être intelligent. Pour cela, la fondation utilise depuis ce mercredi un télescope de l'observatoire de Green Bank pour "écouter" l'objet sur une gamme étendue d'ondes radio.

"Avec nos équipements à Green Bank, nous pouvons détecter un signal de la puissance d'un téléphone portable provenant de l'objet", déclarait Youri Milner à Scientific American. "Nous ne voulons en aucun cas être sensationnalistes, et nous sommes très réalistes sur les chances qu'il soit artificiel, mais puisqu'il s'agit d'une situation unique je pense que l'humanité peut se permettre 10 heures de temps d'observation avec les meilleurs équipements de la planète pour vérifier une hypothèse à la probabilité faible."

"Même si aucun signal ou preuve de technologie extraterrestre ne sont détectés, nos observations vont couvrir des parties du spectre radio dans lesquelles l'objet n'a pas encore été observé, et pourront fournir d'importantes informations sur la possibilité de présence d'eau ou de glace, ou encore de la chimie d'une enveloppe gazeuse, aucune des deux n'ayant encore été identifiées", précisent les responsables de Breakthrough Listen.

## Les restes de l'explosion d'une exoplanète ?

Une autre explication intéressante de l'origine d'Oumuamua est fournie par Matija Cuk, du SETI-Institute : il pourrait s'agir des restes provenant de l'intérieur riche en métaux d'une exoplanète. Celle-ci aurait été réduite en morceaux par l'influence gravitationnelle d'une étoile ou d'une planète plus grosse. Durant sa désintégration, des "écharde" auraient ainsi été projetées hors de leur système solaire d'origine et vers l'espace interstellaire.

Même si le cigare volant n'a pas été fabriqué par E.T., la science va beaucoup y gagner, et l'analyse des données recueillies par les différents observatoires continue. "Cette découverte historique ouvre une nouvelle fenêtre pour étudier la formation de systèmes solaires au-delà du notre", affirmait Thomas Zurbuchen, de la direction scientifique de la Nasa. Oumuamua, l'objet venu des étoiles, n'a pas fini de nous étonner.



Jean-Paul Fritz Journaliste



**A Suivre...  
La Presse en Revue**

LAPRESSEENREVUE.EU